

23 JAN. 1977

BARBIER J.C.

Sociologue de l'OR.S.T.O.M.

**QUELQUES PROPOSITIONS  
POUR UNE DEFINITION ET UNE TYPOLOGIE  
DES OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT**

Novembre 1974, Yaoundé

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 20378 ex 1

Cote B

3-SEPT. 1986

3



B 20378 ex 1

AVERTISSEMENT.-

Ce texte a été rédigé en vue d'une participation à un groupe de travail sur les opérations de développement dans le cadre de l'O.R.S.T.O.N. Plusieurs chercheurs de l'O.R.S.T.O.F., sociologues, géographes, et économistes ayant travaillé ou travaillant encore dans plusieurs pays africains, vont mettre en commun leurs expériences en ce domaine. Ce texte reste donc pour l'instant interne à ce groupe de travail et provisoire en attente d'une confrontation avec les points de vue des autres membres du groupe. Les opinions émises n'engagent que leur auteur. Elles sont l'expression d'une réflexion sociologique et non d'un quelconque manifeste politique.

Le caractère non définitif de ce texte nous oblige donc à en limiter la diffusion.

BARBIER J.C. -

QUELQUES PROPOSITIONS POUR UNE DEFINITION ET UNE  
TYPOLOGIE DES OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT.--

J.C. BARBIER

Novembre 1974, YAOUNDÉ

Les opérations de développement se présentent sous des formes les plus variées qui pourraient se traduire par une typologie descriptive toujours ouverte à d'autres termes. Les appellations qu'elles reçoivent soulignent tour à tour leur aspect technique : complexes agro-industriels, périmètres aménagés, diffusion de la culture attelée, vulgarisation agricole<sup>etc</sup> ; la méthodologie utilisée : animation rurale, développement communautaire, mouvement coopératif, communes populaires , etc... ; ou bien le caractère sectoriel ou polyvalent de l'intervention : opération de riziculture, société du cacao, etc... ; ou opération "intégrée", société de développement, etc... N'y a-t-il pas cependant, à travers toutes ces réalisations multiples, quelques caractéristiques communes qui autoriseraient une définition relativement précise ? Par ailleurs, leur multiplication dans la phase actuelle de construction nationale ne suggère-t-elle pas un lien avec la consolidation de ces nouveaux Etats ?

Les opérations de développement visent la transformation des milieux ruraux afin d'augmenter en qualité et en quantité les productions de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage. Elles s'ajoutent à l'action permanente des services techniques<sup>qui</sup> relèvent des divers Ministères et qui encadrent déjà les populations. On peut donc les considérer comme ponctuelles ou du moins localisées par rapport à l'organigramme des services techniques qui couvrent l'espace national en répétant grosso-modo celui de l'administration territoriale. La localisation d'une opération sur un espace donné va permettre la concentration des investissements.

Ces opérations vont en effet mettre en oeuvre des moyens techniques et financiers importants : renforcement de l'encadrement technique des populations, réalisation d'infrastructures, début d'industrialisation. Elles sont autant de coups de butoir dans un programme dit de "modernisation". Ils s'agit d'accélérer des changements induits de l'extérieur et déjà en cours dans les milieux ruraux.

On se plaît à imaginer que cet apport de la technologie moderne aurait pu se faire pour améliorer les productions locales déjà existantes à l'époque précoloniale. En fait, elle se fait rarement en faveur des cultures vivrières. D'ailleurs en ce domaine, la science de l'agronome fermée à l'école européenne reste bien souvent au niveau de généralités étrangères à l'expérience concrète donc particulière du paysan. En outre, elle reste enfermée dans une approche disciplinaire trop limitée pour pouvoir appréhender les aspects socio-géographiques d'un terroir, et non le seul fonctionnement des plantes selon les qualités des sols et les pratiques culturelles. L'apport technologique vise essentiellement l'introduction et la diffusion de nouvelles cultures, la commercialisation à grande échelle de produits jusqu'alors surtout autoconsommés et l'amorce d'une première transformation industrielle des produits obtenus, soit pour faciliter leur transport, soit pour les besoins du marché intérieur. Nous assistons donc non pas tant à un perfectionnement des activités économiques qu'à leur réorientation.

Les activités économiques devront désormais répondre à des besoins extérieurs : approvisionnement en matières premières des pays industrialisés, alimentation de la main d'oeuvre salariée et, par extension, des milieux urbains nationaux qui deviennent consommateurs d'aliments de base non produits localement tel que le riz dans beaucoup de pays africains. Elles relèvent donc de la logique du capitalisme (privé ou d'Etat) qui implique une division internationale du travail et l'insertion de tous les milieux ruraux dans une économie marchande généralisée. C'est une telle logique qui pèse, depuis l'économie de traite, sur les milieux ruraux africains, et qui va se trouver accélérée par ces opérations de développement.

L'initiative de cette accélération appartient au pouvoir politique : administrations coloniales, puis appareils étatiques issus de la décolonisation. Le lien est en effet très étroit entre la survie du pouvoir politique local sous sa forme actuelle et l'augmentation des exportations, le second terme conditionnant le premier. Ce lien s'est noué au début du XX<sup>e</sup> siècle : le coût d'une administration coloniale ne se justifiait aux yeux des populations métropolitaines que parce que celle-ci favorisait l'approvisionnement de l'Europe ; et à la condition qu'elle soit au maximum auto-financée par les populations locales. Dans les régions qui offraient le moins de prise aux spéculations coloniales, l'Indirect Rule était finalement une mesure d'économie, une autre alternative

pouvant être le lancement d'une culture d'exportation imposée et dont l'intérêt économique restait au second plan tel que le coton au Tchad (1).

Les nouveaux Etats africains et Malgache vont faire appel à l'aide extérieure des pays industrialisés pour obtenir les moyens de leur intervention. Cela va provoquer l'éclosion de multiples organismes qui se diront spécialisés dans les politiques du développement et/<sup>qui</sup>proposeront leurs services, et parallèlement la mise sur pied d'un système bancaire chargé de débloquer les moyens financiers. Les promoteurs des opérations de développement représenteront donc en premier les intérêts des appareils étatiques hérités de la colonisation, et les intérêts du Capital (privé ou d'Etat) dont l'aide extérieure est un des vecteurs. Il n'est donc pas indifférent de situer d'abord ces acteurs face aux milieux ruraux concernés par leurs interventions.

Nous verrons donc, dans une première partie comment la grande diversité des opérations de développement n'est qu'apparente. Celles-ci relèvent en effet d'une même problématique, à savoir la relation des appareils étatiques avec les communautés rurales dans le contexte d'une économie dominée par le capitalisme.

Après avoir défini ainsi les opérations de développement par l'impact du capitalisme sur les milieux ruraux du Tiers Monde dans la phase de construction nationale des nouveaux états, je proposerai que l'analyse sociologique soit particulièrement attentive aux réactions des milieux ruraux concernés. Or, la plupart des typologies existantes ont tendance à traiter essentiellement des modalités de l'intervention. Afin de mieux appréhender ces réactions, qui en définitive décideront en grande partie du sort des interventions, j'émettrai dans la dernière partie de ce texte quelques propositions méthodologiques, à savoir la classification des opérations de développement selon la position socio-géographique qu'elles occupent par rapport aux sociétés locales.

---

1) Le paradoxe d'une telle culture imposée est qu'elle ne profitait ni au producteur (le prix d'achat au producteur étant très bas) ni à l'acheteur (La France achetait le coton tchadien à un cours plus élevé que les cours mondiaux). Elle profitait aux intermédiaires : l'entreprise privée qui avait le monopole de la transformation et de la commercialisation du produit, l'administration qui pouvait enfin percevoir l'impôt en argent !

APPAREILS ETATIQUES ET COMMUNAUTES RURALES.-

Les appareils étatiques hérités de la colonisation coûtent chers aux sociétés locales qu'ils dominent. Une telle critique est généralement perçue sous sa dimension morale. Elle évoque immédiatement les dépenses ostentatoires des nouveaux Etats et la corruption de leurs fonctionnaires qui monnayant leurs services. Elle rejoint la dénonciation des cours royales luxueuses au nom d'une économie qui se voudrait rationnelle en écartant toute consommation liée au prestige social. Ce faisant elle masque la nature même du pouvoir politique en suggérant que ce dernier puisse être une entreprise distributrice de services selon les besoins de la collectivité en se maintenant au dessus des intérêts particuliers pour assurer l'ordre social et un développement économique dont tous profiteraient à égalité. L'utopie communiste du XIXème siècle allait jusqu'à envisager la dissolution de l'Etat prolétarien lorsque la production aurait répondu aux besoins de tous. En fait, tout pouvoir politique vise à se maintenir et à renforcer sa position dominante. Pour avoir les moyens de ses stratégies tant internes qu'externes, il détourne à son profit une partie du surproduit dégagé par les activités économiques. Il faut donc s'attendre à ce que le pouvoir politique exerce des contraintes sur les populations qu'il contrôle afin d'augmenter ce surproduit et de procéder à son accumulation.

Un tel procès est donc inhérent à tout pouvoir politique. Cependant la contrainte variera selon le type de structure politique. Il serait certainement du plus grand intérêt de reprendre le débat ouvert au XVIIIème siècle avec Montesquien et Rousseau entre le citoyen, le législateur et le pouvoir politique, avec des exemples africains aujourd'hui mieux connus. Sans doute, le recours à ces exemples permettrait une analyse comparative entre formes étatiques et sociétés acéphales conduisant à une contrainte moindre pour ces dernières bien que cette notion de contrainte ait un contenu en partie subjectif et soit donc difficilement manipulable.

Lorsque le pouvoir politique se confond avec l'organisation lignagère, c'est-à-dire lorsqu'il est entre les mains des "aînés" de lignage, ces stratégies ne se différencient pas nettement des relations familiales (1). Avec la chefferie on a à faire à une communauté résidentielle, fixée sur un territoire délimité, et dont l'appartenance ne se définit plus en termes de parenté mais directement en termes politiques par rapport à un pouvoir centralisé, celui-ci étant alors un dénominateur commun aux différents groupes de parenté. Un tel pouvoir se trouve en quelque sorte

---

1) Même si dans ce cas existe une chefferie, liée par exemple au lignage fondateur du village ou circulant entre les divers groupes de parenté, elle reste incluse dans des rapports interlignagers.

au-dessus de ces groupes (1). Il s'en distingue en s'entourant de serviteurs et de clients (2). Dans le cas du royaume ou de l'Etat, il y a encadrement systématique et uniforme de la population par une administration territoriale et l'entretien de forces permanentes de répression (armée, police, etc...).

Le modèle dont ont hérité les nouveaux Etats africains et malgaches au terme du procès de décolonisation, implique une dépendance directe de cette administration territoriale au pouvoir central par une structure pyramidale. L'Etat n'est pas un phénomène nouveau pour les sociétés africaines. Les études historiques ont amplement prouvé son existence à l'époque précoloniale. Ce qui est nouveau c'est que les résistances qui freinaient l'élaboration de structure étatiques ou qui minaient ces édifices lorsqu'ils étaient constitués, ont été submergées par la colonisation et sont la cible des nouveaux pouvoirs. L'histoire africaine montre comment la plupart des sociétés ont cherché à faire l'économie d'une structure étatique chaque fois qu'elles le pouvaient ; le cas extrême étant la fuite dans une zone refuge pour échapper à la domination d'un pouvoir central éloigné (3) (4).

La mise en place des structures étatiques qui se sont substituées aux administrations coloniales va peser lourdement sur les sociétés locales. A la réalisation d'infrastructures liées aux spéculations économiques, s'ajoutent celles qui visent l'encadrement des populations pour leur contrôle : routes pour intégrer les populations frontalières dans l'espace national, multiplication des unités administratives, organisation des forces de répression, etc... Par ailleurs les nouveaux Etats doivent faire face à des dépenses dites de prestige mais qui sont en fait l'acquisition des symboles de l'autorité nationale par imitation du modèle européen.

- 
- (1) Un numéro récent de l'Homme montre comment le pouvoir politique centralisé ne supprime pas les groupes de parenté mais s'articule avec eux. Il a cependant l'initiative au dépend de ces groupes. (L'Homme n° XIII, 1-2, janv. juin 1973)
  - (2) Par exemple dans le cas Bamiléké (Cameroun). Egalement le conflit entre noblesse de sang et noblesse palatine chez les Bamoun au XIXème siècle, analysé par C. TARDITS. -Parenté et pouvoir politique chez les Bamoun (Cameroun)- 1973 in l'Homme, op. cité dans la note précédente.
  - (3) Cas Matakam. J.Y. MARTIN 1970
  - (4) Je veux dire par là que le passage à la forme étatique suppose de fortes contraintes et la stratégie d'un groupe dominant.

Pour faire face à ces dépenses les Etats perçoivent des impôts directs et indirects, prélèvent des droits de douane à la sortie et à l'entrée du territoire national, et utilisent les caisses de stabilisation des produits agricoles qui, en période de hausse des cours mondiaux, jouent le rôle d'organisme de crédit au service de l'Etat (1). Toutes ces recettes reposent sur les exportations qui sont limitées dans de nombreux pays africains aux exportations de produits agricoles. De là le souci des nouveaux Etats de développer le plus rapidement possible les cultures d'exportation.

On pourrait imaginer un prélèvement par l'Etat en denrées et produits bruts et en prestations de travail. Les royaumes africains précoloniaux et le début de la colonisation offrent de tels exemples (2). Mais très vite l'administration coloniale chercha à obtenir l'équivalent en numéraires. On conçoit que la collecte des produits vivriers pour ravitailler les premiers postes administratifs et le faible rendement des prestations de travail pour la réalisation des infrastructures (routes et bâtiments) ait été un système trop encombrant - en partie d'ailleurs parce qu'il était organisé par un pouvoir étranger. A cela s'ajoutait une autre raison : il fallait que les indigènes aient des numéraires pour acheter des biens de consommation européens qui étaient vendus par les grandes firmes commerciales (3). Dans les colonies dont la conquête ne relevait pas directement d'intérêts économiques, mais d'une stratégie politique dans un contexte de concurrence internationale entre états européens, ce fut même l'administration qui prit l'initiative d'introduire des cultures d'exportation qu'elle dût, dans bien des cas, imposer (4).

Les pays industrialisés qui ont été les instigateurs de cette politique économique, participent activement à sa prolongation. Il s'agit pour eux de continuer leur approvisionnement en produits tropicaux à des cours mondiaux très bas, d'augmenter la qualité de ces produits, de soutenir les nouveaux Etats qui sont leurs partenaires commerciaux, d'offrir un débouché à leurs biens d'équipement et à leurs services techniques. Les nouvelles méthodes culturelles préconisées dans le cadre des opérations qui visent l'augmentation quantitative et qualitative de la production agricole, s'accompagnent de la diffusion d'engrais, de matériels agricoles, de biens d'équipement pour la réalisation des infrastructures, de services

- 
- (1) Il faut signaler aussi dans la panoplie des pouvoirs publics, les timbres fiscaux qui accompagnent systématiquement tout papier ou dossier administratif, les cotisations qui s'organisent localement selon les événements (par exemple la tournée d'un préfet, etc...), l'emprunt national obligatoire (expérimenté au Tchad)
- (2) cas de Fomban, capitale du royaume bamoun au XIXème siècle - C.TARDITS 1965 et 1973.
- (3) Les premières transactions se fixent par troc : biens de consommation européens contre produits tropicaux d'exportation.

techniques, et de crédits bancaires que seuls les pays industrialisés sont à même de fournir.

Un appareil étatique ne fonctionne évidemment pas indépendamment des acteurs sociaux. Une bourgeoisie administrative formée par le système scolaire colonial, va l'utiliser selon ses propres intérêts. Son salaire dépend des recottes de l'Etat, donc en définitive de la production des milieux ruraux. Son approvisionnement en vivres va lui aussi dépendre de ces mêmes milieux. Elle se situe en effet comme premiers clients des opérations rizicoles, des complexes agro-industriels de blé et de sucre, des programmes de développement des cultures vivrières autour des villes. Or les intérêts sont antagonistes. En période de hausse des prix, les caisses de stabilisation des prix agricoles maintiennent les prix d'achat aux producteurs à un niveau encore plus bas que celui déjà imposé par les cours mondiaux. Par ailleurs, les mercuriales cherchent à freiner toute spéculation sur les produits vivriers en imposant des prix dérisoires. Finalement cette bourgeoisie se retrouve en position dominante dans un rapport d'exploitation des milieux ruraux.

Cette bourgeoisie administrative tend à former une véritable classe sociale. Issus des milieux ruraux, les fonctionnaires ne constituent pas un corps indéfiniment extensible. L'inflation bureaucratique suppose en effet une augmentation correspondante de la masse salariale. Une restriction des emplois offerts par l'administration en découle et les fonctionnaires joueront de plus en plus difficilement leur rôle de relai en milieu urbain pour leur communauté d'origine. D'autre part, les diplômes obtenus à l'école correspondent de moins en moins à un droit d'entrée dans l'appareil étatique. Des tentatives de ruralisation de l'enseignement essaient déjà de détourner le flux des scolaires du milieu urbain. Il faut s'attendre à ce que la bourgeoisie administrative se ferme progressivement aux milieux ruraux.

Certes dans la phase actuelle, les solidarités ethniques sont encore utilisées par les fonctionnaires. Leur situation matrimoniale dépend encore souvent de leur milieu d'origine, et la compétition à l'intérieur de l'administration se traduit encore fréquemment en termes de rapport de force inter-ethniques. Cependant les fonctionnaires se découvriront de plus en plus solidaires face à la pression des milieux ruraux, leurs relations matrimoniales se feront plus hétérogènes, enfin leurs enfants seront plus autonomes par rapport aux cultures ethniques. <sup>Déjà</sup> Ces enfants de fonctionnaires bénéficient de multiples avantages lors

de leur scolarisation : écoles urbaines mieux équipées, logements plus confortables où les enfants peuvent lire et écrire, français parlé en famille, etc... Enfin, à la sortie de l'école les relations paternelles jouent en leur faveur. Nous retrouvons là les "héritiers" de Bourdieu et Passeron.

La bourgeoisie nationale apparaît donc en perspective comme une véritable classe sociale en formation capable de se reproduire dans un rapport d'exploitation des milieux ruraux. L'idéologie du développement national où les masses laborieuses sont conviées à seconder les efforts de l'Etat masque un tel rapport. La survie des appareils étatiques étant problématique, du moins en plusieurs endroits et sous leur forme actuelle. - vu les faibles ressources de certains pays, les bourgeoisies nationales ont préféré se lancer dans une augmentation rapide des productions exportables à coups d'opérations de développement plutôt que d'alléger au maximum leurs structures politiques et administratives, cette seconde alternative impliquant leur suicide en tant que classe sociale en formation.

Cette dépendance de la bourgeoisie administrative aux cultures d'exportation et au problème de l'approvisionnement des milieux urbains nationaux, prolonge et même renforce sa dépendance vis à vis des pays industrialisés. Le changement de partenaire concret ne modifie <sup>rien</sup> on/ cette dépendance car les bourgeoisies administratives auront toujours à faire à des pays industrialisés si elles maintiennent cette relation privilégiée avec l'extérieur.

Il y a donc alliance de cette bourgeoisie avec le capital étranger. Cependant une telle alliance est ambiguë car les intérêts des nouveaux états entrent par ailleurs en conflit avec ceux des pays industrialisés ; il s'agit en effet de tirer le profit maximum des exportations d'où la nationalisation des circuits commerciaux de collecte des produits exportés, et la revendication d'une hausse des cours mondiaux.

L'initiative des bourgeoisies administratives du Tiers-Monde va bénéficier d'une situation de compétition politique entre les diverses aides extérieures. Celles-ci interviendront avec d'autant moins d'hésitations pour lancer ou soutenir des opérations de développement.

Mis en place par le pouvoir colonial, les appareils étatiques restent extérieurs aux sociétés locales qu'ils encadrent. La capture du surproduit sous la forme de l'impôt se fait directement à la base, au niveau d'une circonscription administrative, et ne passe pas <sup>par</sup> les représentants politiques des sociétés

locales traditionnelles. Ces derniers sont écartés de la perception des impôts ou, au mieux, assimilés comme fonctionnaires.

Il n'y a pas articulation de l'Etat et des sociétés locales, mais négation de leur existence au niveau de l'idéologie officielle, et dans la pratique, travail de sape des institutions traditionnelles qui subsistent. Cette stratégie alimente les discours officiels qui dénoncent les particularismes locaux qui porteraient en germe le "tribalisme" et sa logique sécessionniste. De tels discours visent à faire naître un sentiment national coïncidant exclusivement avec le nouveau cadre étatique. Ils nient à la fois le caractère artificiel et l'extériorité des états issus de la décolonisation, et la réalité d'autres groupes d'appartenance politique : les ethnies.

Cette négation idéologique des sociétés locales ne peut que rendre plus autoritaires les méthodes d'intervention. Dans le meilleur des cas le dialogue s'engagera avec des "producteurs" intéressés par le programme d'intervention, mais jamais avec les responsables politiques traditionnels des communautés rurales, en dehors des contacts diplomatiques qui évitent une opposition éventuelle de ces derniers. On cherchera les "leaders", les "interlocuteurs valables", "les délégués des villages", parmi les collaborateurs au projet. Les opposants se heurteront à l'appareil juridique qui accompagne les opérations de développement (1) : nouvelle législation foncière qui autorise la main mise sur des terres relevant jusqu'à présent des autorités coutumières, monopole des circuits de commercialisation des produits d'exportation, direction de l'encadrement technique etc... l'intervention est organisée et imposée de l'extérieur. Elle s'adresse à des individus tous égaux devant l'Etat. Elle n'implique aucune relation contractuelle et donc négociable avec les communautés rurales traditionnelles.

L'Etat va donc traiter directement avec des individus, et non avec des communautés rurales. Ces individus seront dépouillés de leur personnalité culturelle et de leur statut social. Ils seront considérés exclusivement comme producteurs et invités à former des groupes de producteurs. Dans les zones d'intervention on dégagera des "paysans modèles" en espérant d'eux un effet d'entraînement. Les migrants, que l'on croit rendus "malléables" par la distance qui les séparent de leur société d'origine, représentent une clientèle de choix pour les opérations de développement qui les attirent dans les zones de colonisation agricole en leur proposant l'accès à la terre hors des contraintes des droits fonciers coutumiers, et une aide technique.

(1) G.ROY. La Société Malgache d'Aménagement de la Sakay (Somasak). Bilan de 4 années d'action. 1965, Tananarive, ORSTOM, multigr. 182 p.

Ces interventions sont donc dirigistes. Elles visent à orienter les calculs économiques des villageois vers la recherche du profit monétaire maximum par le développement des productions commercialisables et l'élargissement des facteurs de production. Les investissements hors de l'appareil productif sont considérés comme irrationnels et entrent dans la catégorie des blocages socio-culturels au développement. C'est ainsi que la plupart des interventions se présentent sous la forme d'un programme de modernisation qui touche non seulement le niveau économique, mais l'ensemble des données socio-culturelles. Les opérations de développement complètent en cela l'effort d'acculturation entrepris par la scolarisation de masse : il s'agit de former le citoyen producteur.

L'idéologie du savoir acquis à l'école et qui doit ouvrir à l'utilisation des techniques modernes, s'accompagne d'une idéologie de type démocratique : l'égalité des chances au départ et l'effort individuel effaceront les stratifications traditionnelles des sociétés locales, au profit d'une nouvelle stratification basée sur le travail individuel et la participation aux objectifs définis par le Gouvernement.

Les terroirs des communautés rurales sont profondément modifiés par le développement <sup>des</sup> cultures d'exportation. Celles-ci entrent, en maint endroit, en compétition avec les cultures vivrières. Par ailleurs, elles justifient l'appropriation individuelle des terres par leur caractère pérenne et les pratiques culturelles adoptées : déssouchage rendu nécessaire par la culture attelée, préparation d'un champ de riz irrigué, etc... Le changement pourra même être plus radical dans le cadre de certaines opérations de développement lorsque celles-ci entreprendront un réaménagement partiel ou total du terroir afin que les exploitations agricoles répondent aux normes européennes choisies comme référence par les promoteurs de ces opérations(1).

Les interventions peuvent aboutir à une situation de quasi-salariat où le producteur<sup>ne</sup> se définit plus par son appartenance à une communauté particulière mais par rapport à sa place dans un mode de production. Il reçoit alors, des services techniques, les facteurs de production : lot aménagé, semences et plants sélectionnées, outils agricoles, méthodes culturelles, calendrier agricole etc..., et il revend sa production, selon un prix fixe, à un organisme qui a le monopole de la commercialisation. Cette situation de quasi-salariat est particulièrement manifeste lorsqu'existe un cahier de charge.

---

(1) cf. ROY. (1965)

Par cette brève analyse qui insère les opérations de développement dans la relation de l'appareil étatique et des communautés rurales, nous avons pu constater trois caractéristiques principales des états issus de la décolonisation.

- 1° - l'appareil étatique est accaparé par une bourgeoisie administrative qui se constitue en classe sociale (et qui donc utilise cet appareil étatique selon ses propres intérêts de classe). Cela accentue le poids de l'Etat sur les communautés rurales, et les opérations de développement ont pour objectif premier d'élargir rapidement les bases matérielles des nouveaux états.
- 2° - Les nouveaux états sont dépendants vis-à-vis des pays industrialisés, et les bureaucraties administratives par leur alliance ambiguë avec le capital étranger servent en définitive d'intermédiaires. Les opérations de développement accélèrent l'insertion des sociétés locales dans une économie d'échange généralisée et une division internationale du travail.
- 3° - Ces nouveaux états restent extérieurs aux sociétés locales qu'ils englobent. Les interventions adoptent une méthodologie autoritaire et s'adressent directement à des individus indépendamment de leur appartenance à une communauté rurale particulière. Les programmes visent une transformation globale des milieux ruraux où les individus seraient libérés des blocages socio-culturels inhérents aux sociétés dites traditionnelles. En cela les opérations de développement rejoignent la politique assimilationniste inaugurée par la colonisation.

Les opérations de développement rendent compte de la dynamique propre aux structures étatiques mises en place par la colonisation. Elles s'inscrivent dans une politique volontariste de développement économique au profit d'une classe au pouvoir ; mais elles vont se heurter dans leur réalisation concrète à des communautés rurales qui ne procèdent pas forcément aux mêmes calculs économiques.

Face à ces interventions de l'extérieur souvent menées de façon autoritaire, les communautés rurales peuvent se sentir menacées en tant que communautés et faire jouer alors leur cohésion interne. Pour certaines, il y aura réactivation d'un réflexe acquis au cours d'une longue histoire de lutte contre les dominations étrangères (1)

---

(1) cas MATAKAN déjà cité.

D'autre part, en s'adressant directement aux individus, les opérations de développement menacent les stratifications sociales existantes. Elles posent le problème du contrôle social des activités économiques. Leurs effets sont loin d'être uniformes sur un milieu donné car toute intervention extérieure déclenche en général diverses réponses selon la position sociale des acteurs concernés.

Nous venons de voir que la réponse peut-être unanime lorsque l'intervention extérieure est assimilée à une agression mettant en cause l'ensemble de la communauté. Plus fréquemment, les modalités de l'intervention évitent un tel affrontement. Les changements qu'elles introduisent sont alors mis à profit par certains pour maintenir ou renforcer leur situation. L'opération de développement sera alors utilisée dans un jeu social qui souvent ne concerne nullement ses objectifs officiels. Une telle manipulation redonne l'initiative aux communautés rurales. Notons que ces réponses aux opérations de développement se compliquent souvent en faisant intervenir les rapports inter-ethniques. C'est notamment le cas lorsque l'intervention provoque ou accélère des mouvements migratoires.

Ces multiples stratégies locales qui ne se conforment pas au schéma préétabli de l'opération seront souvent perçues négativement par les promoteurs et mis au compte des blocages socio-culturels. La seule concession faite est un affinement de la méthodologie dont l'animation rurale représente le stade le plus élaboré, mais le type même de la relation Etat-communautés rurales n'est jamais remis en cause.

La littérature actuelle concernant les opérations de développement sous-estime en général ces stratégies locales. Or une typologie des seules formes d'intervention n'équivaut nullement à une présentation des faits sociaux provoqués par les opérations de développement. Il faut faire entrer aussi les réactions des milieux ruraux dans tout essai typologique. Avant d'émettre quelques propositions personnelles, je vais présenter trois approches typologiques parmi d'autres, qui s'inscrivent dans cette problématique de la relation de l'appareil étatique et des communautés rurales.

APPROCHE TYPOLOGIQUE DES OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT

Bien que participant d'une même logique, les opérations de développement revêtent des formes les plus diverses. Les promoteurs de ces opérations jouissent en effet d'une grande liberté dans le choix des moyens pour atteindre leurs objectifs. Ce sont pour la plupart des sociétés européennes d'études et d'aménagement, et des "experts internationaux" chargés par les organismes de crédit de procéder à des études de factibilité, au lancement de ces opérations, puis à leur évaluation. Les programmes sont élaborés loin des contraintes des milieux naturels et humains concernés. Ils sont rédigés sans la participation des intéressés et ne se déduisent pas d'une connaissance préalable du milieu puisqu'il s'agit précisément de transformer ce milieu selon un modèle préalable.

Une typologie devra donc en premier lieu tenir compte des modalités de l'intervention, de la méthodologie utilisée, du degré de réduction du paysan au quasi-salariat, bref des principales caractéristiques des diverses opérations telles qu'elles ont été conçues par les promoteurs. Cependant nous avons vu que ces programmes étaient déformés lors de leur réalisation par les réactions des milieux ruraux concernés. Si les caractéristiques d'une opération laissent déjà présager les types de réaction que cette opération risque de déclencher - par exemple il faudra s'attendre au rejet global sur un mode agressif ou passif d'une intervention qui serait conduite d'une façon autoritaire - elles ne sauraient néanmoins rendre compte, hormis quelques cas, de toute la complexité des réponses. Celles-ci ne se limitent pas en effet à une simple réaction stéréotypée à un stimulus externe, <sup>et</sup> un même type d'opération peut avoir des effets très différents dans deux milieux ruraux distincts.

Dans la littérature francophone J.P. RAISON a été le premier à présenter une typologie concernant les opérations de colonisation agricole (1). Celle-ci prend en considération le degré d'intervention directe des pouvoirs publics. Une telle intervention engage des moyens techniques ce qui entraîne en contrepartie un contrôle des colons sous la forme d'un cahier des charges ; la contrainte étant proportionnelle à l'importance des moyens techniques mis en oeuvre : "Autoritarisme et progrès agronomique semble aller de pair" (2). C'est ainsi qu'il distingue dans un premier temps l'immigration "spontanée" où les colons utilisent les infrastructures déjà existantes, des formes "organisées" de la colonisation agricole où les pouvoirs publics mettent en place des aménagements et des services techniques <sup>pour</sup> provoquer ou accélérer expressément l'immigration. Les opérations de développement qui visent la colonisation agricole de terres neuves entrent dans cette seconde catégorie.

(1) comme je viens de le mentionner, je ne prendrai que 3 exemples parmi d'autres : les typologies présentées J.P. RAISON (1968) J. CHARMES (1973) et C. GOSSELIN (1974). Une étude plus exhaustive déborderait le cadre de cette note provisoire.

(1) J.P. RAISON - 1968 - La colonisation des terres neuves tropicales, in Etudes Rurales, n°31, juillet-sept.

(2) J.P. RAISON - 1968 - p. 68 on déjà cité

Parmi les formes organisées, J.P. RAISON parle de colonisation orientée lorsque le paysan reste maître de sa terre et libre quant au choix de ses cultures. C'est souvent le cas dans les opérations dont l'objectif est de faciliter le déblocage d'une région qui apparaît surpeuplée, et que J.P. RAISON qualifie de colonies de peuplement - L'intervention des pouvoirs publics se limite alors à la réalisation des infrastructures de base et ne renforce pas l'encadrement technique des populations. L'augmentation de la production est attendue du nombre d'immigrants.

La colonie de peuplement s'oppose à la colonie de production qui est "l'établissement d'un groupe humain aux effectifs aussi réduits que possible dans le but de produire une quantité de matières premières agricoles aussi grande que possible"(1). La colonie de production fait appel directement à la main d'oeuvre salariée ; ce sont les grandes plantations qui ont été inaugurées par la colonisation agricole sous les tropiques ; ce sont aussi les fermes d'Etat qui en ont pris la relève.

Entre ces deux formes de colonisation, colonie orientée, de peuplement, et la colonie de production, se situent des types où la liberté du paysan est restreinte.

Dans la colonie dirigée, l'immigrant est encadré techniquement et doit répondre à un cahier des charges en échange du lot de terre qui lui est attribué. Sa liberté de culture subsiste, mais le cahier des charges comprend des clauses qui limitent son droit à la propriété. Sa production est commercialisée par un organisme mis en place par l'opération.

Le cahier des charges d'une colonisation planifiée impose un système de culture précis et le régime foncier devient contractuel. Dans ce cas les moyens techniques utilisés vont jusqu'à la mécanisation partielle ou totale, par exemple pour les périmètres irrigués de riziculture. Pour le colon, la situation est alors celle d'un quasi-salarier finalement très proche du salariat agricole des colonies de production. Privé d'initiative et lié à une tâche prédéterminée, à l'égal du salarié agricole, il est par ailleurs considéré comme un exploitant agricole supportant des risques financiers ! Notons cependant qu'il n'est pas rare que le colon ait la possibilité d'entretenir avec des moyens traditionnels une exploitation indépendante hors du périmètre planifié.

---

(1) J.P. RAISON - 1968 p. 56 - op. déjà cité

La typologie de J. CHARMES est plus large que la précédente car elle englobe les opérations de développement dans les milieux ruraux déjà existants, et non dans les seules zones de colonisation agricole. Les opérations de développement, par la pratique des cultures d'exportation, visent à insérer la paysannerie dans l'économie marchande et donc à l'inclure dans l'échange inégal établi par le capitalisme à l'échelle internationale. Il s'agit donc de mettre en place des "canaux de propagation du progrès technique" (1) qui consacrent en fait l'introduction du capitalisme au sein des sociétés traditionnelles sous l'idéologie du développement économique (2).

Cette mise en place des "canaux de propagation du progrès technique" s'accompagne d'une coercition contenue dans "un certain type de relation entre deux acteurs : la base et le sommet" (3). En effet la coercition qui est le "vecteur d'application de décisions prises à l'intérieur d'une certaine structure déterminée" (3) est en quelque sorte l'aspect méthodologique de la domination du capital, l'autre aspect étant "la récupération d'un travail non payé" (3) qui aboutit à une quasi salarisation de la paysannerie du Tiers-Monde, récupération rendue possible par le biais de la coercition.

A partir de cette définition, J. CHARMES dégage deux types principaux parmi les opérations de développement : une coercition directe par des opérations imposées de l'extérieur à des communautés rurales et que l'on peut classer par le degré décroissant de contrainte (l'investissement - travail, la mise en valeur ou la colonisation de nouvelles terres, enfin la vulgarisation agricole introductrice de techniques) ; - d'autre part une coercition qui essaie "d'intérioriser" l'intervention par diverses méthodes telles que le mouvement coopératif, le développement communautaire/et l'animation rurale. Ce deuxième type qui vise d'abord l'acceptation de l'intervention par les populations concernées /est la conséquence des nombreux échecs essayés par les promoteurs d'initiatives trop intempestives qui se sont heurtées aux résistances des milieux ruraux. Les interventions de ce type "essaient d'inverser les rapports de la communication : faisant abstraction de la domination de la bourgeoisie autochtone sur la paysannerie, elles veulent donner l'initiative à la base, se donnant ainsi un aspect "socialiste"(3). En fait seuls les moyens sont remis en cause mais non les objectifs (4).

---

(1) J. CHARMES - 1973 Les blocages socio-culturels au développement... p.4 op. déjà cité

(2) "l'idéologie répandue sous la dénomination de" développement économique, dénomination qui se veut à la fois neutre et universelle, consacre en fait l'introduction du capitalisme au sein des sociétés traditionnelles" J. CHARMES - 1973 (p.8) op. cité dans la note précédente.

(3) J. CHARMES - 1973 - Les blocages socio-culturels au développement op. déjà cité.

(4) A propos de l'animation rurale, J. CHARMES considère qu'elle aboutit à une prise de conscience des moyens permettant d'atteindre un objectif fixé autoritairement à partir du sommet.

Dans les deux typologies que je viens de présenter brièvement, les principaux critères de référence : moyens techniques mis en oeuvre par les pouvoirs publics (J.P. RAISON) et méthodes d'intervention (J. CHARMES) concernent les modalités de l'intervention et leur effet global sur la paysannerie ; réduction plus ou moins accélérée au quasi-salariat. Cependant si nous voulons analyser les nouvelles situations créées par les opérations de développement ; il nous faut tenir compte aussi des réactions différentielles des milieux ruraux. La reprise de l'initiative par les acteurs locaux est en effet susceptible de modifier les programmes préétablis ; par exemple, une opération de colonisation planifiée peut se retrouver au bout de plusieurs années dans la même situation qu'une zone d'immigration spontanée.

C'est finalement une relation dialectique qu'il faut prendre en considération si nous voulons rendre compte des situations nouvelles créées par les opérations de développement. J. CHARMES avance une telle proposition qui correspondrait alors à une typologie croisée : à l'intersection des types d'opérations de développement et des types de structures sociales traditionnelles, se situeraient des types particuliers de réactions (1).

G. GOSSELIN présente une typologie résolument centrée sur les sociétés locales qui subissent les opérations de développement. Elle suppose que les réactions d'une société donnée sont les mêmes quelque soit les modalités de l'intervention. Les sociétés se caractérisent alors par leur réceptivité au changement. L'analyse qui repose sur huit cas africains utilise des critères hétérogènes et parfois très discutables ; mais nous en retiendrons la démarche qui n'est pas sans intérêt. G. GOSSELIN aboutit à la distinction de cinq types de sociétés (2) :

- |  |   |
|--|---|
| 1 - sociétés réactionnaires  | (ex : les Mossi de Haute-Volta)                             |
| 2 - sociétés conservatrices  | (ex : les Bisa de Haute-Volta, et les Bamiléké du Cameroun) |
| 3 - Sociétés déchiquetées  | (ex : les GBEYA de R.C.A.)                                  |
| 4 - Sociétés en transit  | (ex : les Fon, Nago et Adja du Sud-Dahomey)                 |
| 5 - Sociétés ouvertes  | (ex : les Ibo du Nigéria)                                   |
| 6 - Sociétés à différenciations et stratifications nouvelles embryonnaires | (ex : les SERER du Sénégal et les SUKUMA de Tanzanie)       |

(1) J. CHARMES - Les blocages socio-culturels au développement en tant que manifestations de rapports de domination - 1973, Tananarive, ORSTOM, 42 p. multigr. (15). Mais J. CHARMES n'exploite pas cette proposition puisqu'il ajoute "Il n'est pas certain cependant que ce genre de démarche soit très fructueux"

(2) G. GOSSELIN - Formation et stratégie de transition en Afrique Tropicale 1974 - Lille - p. 692.

Il utilise pour cela les critères suivants ;

- Critère politique : les sociétés hiérarchisées et centralisées en chefferies ou royaumes manifestent, selon G. GOSSELIN, une plus forte cohésion sociale et résistent donc mieux aux changements induits de l'extérieur (1)
- Historique : les sociétés "anciennes", installées depuis longtemps et donc ayant pu s'ancrer dans un espace stable, ont eu le temps suffisant pour homogénéiser leurs composants internes, à l'encontre des sociétés plus récentes qui manifestent une "désorganisation relative du peuplement". G. GOSSELIN fait donc jouer au temps un rôle important dans le renforcement de la cohésion sociale (2). Dans cette optique les sociétés récentes sont plus facilement le jouet des événements historiques et notamment de la colonisation.
- Economique : la circulation monétaire désagrège les édifices sociaux traditionnels. Cette désagrégation est d'autant plus avancée que la circulation monétaire sera ancienne ou intense. Une telle désagrégation ouvre la porte à une éventuelle restructuration sociale : "différenciations et stratifications nouvelles embryonnaires".
- Géographique : les populations de l'intérieur sont pauvres et à l'écart des axes de circulation. Les populations côtières ont au contraire bénéficié des infrastructures mises en place par la colonisation et l'économie de plantations s'y est développée en utilisant la zone forestière. L'élevage de son côté occupe souvent les plateaux d'altitude.
- Démographique : une forte densité permet aux jeunes de bousculer l'emprise des vieux selon le principe du rajeunissement des structures sociales par la pression démographique. Encore faut-il que les jeunes éprouvent des difficultés pour accéder aux moyens de production et au statut d'adulte, ce qui n'est plus alors une simple question de densité démographique !

G. GOSSELIN aboutit au tableau suivant (3) qui concerne les "chances au développement" des sociétés traditionnelles, par un regroupement quelque peu arbitraire des critères énumérés ci-dessus lesquels sont présentés comme étant des facteurs de "réceptivité des traditions locales".

(1) Toujours selon G. GOSSELIN les Bamiléké en liquidant leurs cadres politiques traditionnels (en émigrant hors de chez eux et en contestant ces cadres lors de la décolonisation) se "démocratisent". Mes travaux actuellement en cours sur le pays Bamiléké ne permettent pas d'infirmer une telle hypothèse : la "modernisation" ne s'accompagne pas en effet chez les Bamiléké d'une rupture avec leurs milieux traditionnels. op. déjà cité (p. 689)

(2) La thèse inverse pourrait être soutenue : l'épreuve du temps qui érode les systèmes sociaux et qui rend la reproduction sociale toujours problématique. Toute une littérature anthropologique depuis GRIAULE évoque la lutte des sociétés contre le "désordre".

(3) G. GOSSELIN p. 692 op. déjà cité.

En définitive les ethnies se trouvent dotées d'un comportement global. Les qualificatifs utilisés laissent transparaître des jugements de valeur émis par les promoteurs des opérations de développement : la société sera dite ouverte ou réactionnaire selon qu'elle aura accepté ou non l'intervention. Ces qualificatifs émettent d'autre part un souhait cher aux promoteurs : la naissance d'une nouvelle stratification sociale sans nul doute plus ouverte aux changements induits de l'extérieur .

Il nous faut reprendre l'analyse en maintenant la diversité des formes d'intervention mise en évidence par J.P. RAISON et J. CHARMES, et en enregistrant les réactions différentielles des sociétés locales. Ces réactions s'inscrivent dans une histoire. Il ne s'agit nullement d'un "réflexe" qui serait intrinsèque à un type de société. La persistance d'une réaction que j'ai évoquée précédemment à propos des Matakam est en partie liée à la répétition des influences extérieures sous une forme agressive, et non à une mentalité "réactionnaire" ou "conservatrice" des populations; ni à une structure sociale close. Une même communauté rurale pourra réagir très différemment à plusieurs opérations de développement selon les modalités de ces interventions.

Il nous faut reprendre l'analyse aussi en insistant sur les positions toujours antagonistes des acteurs sociaux au sein d'une même communauté rurale. C'est précisément par le biais de ces antagonismes que les opérations de développement vont pouvoir s'articuler avec les sociétés locales. La position tenue par les principaux acteurs, groupes et individus, dans la stratification sociale de leur société renseigne sur ceux qui exercent déjà un contrôle sur les activités économiques. Ces derniers ne manqueront pas de détourner à leur profit les objectifs d'une opération de développement - du moins essayeront-ils de le faire. Par là, l'opération de développement à la possibilité de s'insérer dans le milieu concerné sans provoquer une levée de boucliers. Ce n'est que dans des situations extrêmes - mais non rares - déjà mentionnées (intervention par trop autoritaire, attitude historique d'un groupe vis à vis d'un environnement socio-politique qu'il perçoit comme dangereux pour sa survie, etc) que la communauté rurale présentera un front uni et agira comme un seul homme. Nous rejoignons là toute la complexité de la dynamique du dedans en relation dialectique avec celle du dehors selon les expressions de G. BALANDIER (1).

---

(1) G. BALANDIER - Sens et puissance 1972 - Paris, P.U.F

- 2 - La colonisation agricole organisée de terres neuves constitue un second mode de localisation. Se réalisant sur des terres relativement peu occupées (1), elle se fait en quelque sorte, entre plusieurs sociétés, et met immédiatement en jeux des rapports inter-ethniques. L'organisme d'encadrement technique maintient une certaine autonomie structurelle relative par rapport aux pôles d'autorité locaux (pouvoirs traditionnels des sociétés de départ et de la zone d'accueil, administration territoriale, etc...) Ces pôles d'autorité vont néanmoins essayer par des stratégies de récupération d'étendre leur contrôle social à ces nouveaux espaces sociaux.
- 3 - Enfin le théâtre de l'opération de développement peut se monter à l'intérieur même des communautés rurales existantes. C'est, par exemple, l'encadrement intensifié des milieux ruraux par la vulgarisation agricole, le réaménagement des terroirs ou leur restructuration sociale par l'animation rurale. Si l'intervention est brutale, les communautés rurales peuvent s'y opposer en se refermant sur leur cohésion sociale. Dans d'autres cas l'intervention sera utilisée par les divers acteurs sociaux selon des stratégies multiples et contradictoires. La stratification sociale existante pourra se perpétuer sous les formes proposées par l'opération.

---

(1) J.P. RAISON 1968 - La colonisation des terres neuves tropicales. in Etudes Rurales, n°31, juillet-septembre (p.10) remarque qu'il existe pas pratiquement de zone vide. Dès qu'une région est tant soit peu peuplée, des droits fonciers s'y exercent en dehors même des endroits cultivés : territoires de chasse, zones de cueillette, lieux de culte, etc...

Cette localisation des opérations de développement ne fonde pas à elle seule une typologie. Son intérêt est d'aider au recensement des stratégies des milieux ruraux concernés par ces opérations, et ce n'est qu'à partir d'un tel recensement qu'une typologie pourra éventuellement être élaborée (1). Je me contenterai pour l'instant de citer quelques unes de ces stratégies liées aux formes de localisation que je viens de définir brièvement, en les illustrant principalement par des exemples pris dans les expériences camerounaises.

(1) Un tel essai doit être considéré d'une part comme complémentaire aux approches déjà existantes dont je viens de citer trois exemples, et d'autre part comme provisoire car elle invite à une analyse comparative entre des cas concrets et ce n'est qu'après un tel débat qu'une typologie pourrait être avancée. Par ailleurs toute typologie ne doit pas être considérée comme rigide : une typologie est toujours, en effet, un découpage abstrait, d'autant plus que les opérations de développement relèvent d'une même logique et ne s'opposent pas les unes aux autres. Leurs formes se situent selon un continuum et ne se distinguent que par certains aspects. Le passage d'un type à l'autre ne se fait pas par rupture mais par des formes intermédiaires. C'est ainsi que J. CHARNES introduit des types qu'il appelle "hybrides" à la suite de type "purs" (Blocages socio-culturels au développement... op. déjà citée). J.P. RAISON s'appuie sur une riche documentation pour nuancer les types de colonisation agricole organisée qu'il est amené à distinguer : "la classification est, peu ou prou, un exercice d'école et nous n'avons pu éviter, en nous y livrant, de faire allusion aux nombreuses nuances qu'introduisent les conditions locales, régionales ou continentales." (J.P. RAISON 1973. La colonisation des terres neuves intertropicales d'après les travaux français. in Cah. ORSTOM, sér. S.H.X, 4 p. 383) Il avance même que les formes organisées de colonisation agricole ne sont pas totalement isolables par rapport à l'ensemble des migrations qui aboutissent à la colonisation des terres neuves tropicales. "Il est classique d'opposer à une colonisation agricole spontanée des espaces vides les formes plus ordonnées des migrations organisées. L'opposition va de soi, mais on en a si bien fait une règle qu'on traite trop souvent de ces deux types comme de deux phénomènes totalement distincts, en négligeant volontiers l'un au profit de l'autre, et en manquant le plus souvent d'analyser les liaisons, plus fréquentes qu'on ne croit, qui s'établissent entre eux". (op. déjà citée, p. 377). Enfin il précède sa typologie d'une analyse très détaillée et concrète des caractéristiques des opérations de colonisation agricole orientée : objectifs, moyens techniques de l'intervention, degré de mécanisation de l'agriculture, mode de faire valoir, droits fonciers ; etc... caractéristiques qui se retrouvent dans tous les types distingués.

LES OPERATIONS CREATRICES D'UN MARCHÉ DE TRAVAIL.--

Au début de la colonisation, le pouvoir colonial établit des alliances avec les chefs locaux pour que ces derniers approvisionnent le marché du travail. Au Cameroun par exemple, une des premières expéditions vers l'intérieur fut celle de ZINTGRAFF en 1889 qui monta jusqu'à BALI, une des chefferies les plus puissantes militairement des plateaux de l'Ouest. Il demanda au Chef GALEGA I d'envoyer des contingents de travailleurs dans les plantations que les Allemands venaient d'ouvrir dans la région de Buéa. Ce faisant, il essayait ainsi de greffer le marché du travail sur le trafic esclavagiste.

Les sociétés à chefferie ou à structure étatique furent donc les premières sollicitées, par des alliances privilégiées puis sous la forme de prestations obligatoires, pour les besoins de main d'oeuvre. C'est ainsi que les Bamiléké du Cameroun furent particulièrement éprouvés non seulement parce que les fortes densités du pays Bamiléké le faisait considérer comme un réservoir humain, mais aussi et surtout parce que la population était facilement réquisitionnée par l'intermédiaire des chefs. Une telle pratique désagrégea d'ailleurs le pouvoir traditionnel lequel fut ouvertement contesté lors du processus de décolonisation.

Aujourd'hui encore les agents recruteurs ne manquent pas de rendre visite aux autorités traditionnelles, C'est ainsi qu'une des premières démarches des agents recruteurs de la SOSUCAM (Société Sucrière du Cameroun) installée à Mbandjock au N.E. de Yaoundé, fut réservée au Lamido poul de Rey-Bouba qui jouit de la réputation d'avoir pu maintenir un pouvoir quasi-féodal.

Quant aux sociétés acéphales, le pouvoir colonial dut d'abord les doter d'une chefferie "supérieure" de caractère purement administratif pour lui servir d'intermédiaire. Par ailleurs, les regroupements des populations le long des axes routiers entraient dans une telle stratégie de contrôle de la population pour l'utilisation de sa force de travail, ne serait ce que pour entretenir la portion de route correspondant au village (1).

Le marché du travail s'est très tôt élargi et reproduit sur une autre base que celle de la contrainte physique directe. L'impôt force en effet à la

(1) Ce fut par exemple un des rôles des villages dits de liberté où l'administration regroupait les anciens esclaves de SAMORI. Denise BOUCHE - Les villages de liberté en Afrique Noire Française, 1887-1910-1968, Paris-La Haye ed. Mouton et Cie. 278 p.

recherche de numéraires. Les catégories sociales les plus défavorisées, entre autres les jeunes, se voient obligées d'émigrer si leur propre milieu ne leur permet pas de se procurer l'argent nécessaire. Par ce biais, les opérations de développement vont s'articuler avec des sociétés parfois très éloignées de leurs localisations. Au Cameroun par exemple les complexes agro-industriels implantés en zone forestière ou en zone de contact forêt-savane, font appel à la main d'oeuvre nordiste amorçant ainsi un processus de "mossisation" (1)

Quelles sont aujourd'hui les sociétés qui répondent ? Dans le cas du Cameroun nous pouvons d'abord noter la désaffection des milieux ruraux où les jeunes peuvent accéder encore aisément à la terre et ouvrir à leur propre compte des plantations de culture d'exportation, ce qui implique évidemment une situation foncière et sociale qui ne freine pas l'installation des nouvelles générations. Les salaires versés à la main d'oeuvre agricole sont en effet très bas et la migration ne s'effectue que lorsqu'il n'existe pas d'autres alternatives pour gagner de l'argent. C'est /<sup>ce</sup> qui se passe au Nord-Cameroun où l'économie cotonnière est en général insuffisante pour faire face, à elle seule, aux besoins monétaires des populations des savanes.

La réaction des chefs de famille desquels dépendent les jeunes partis à l'extérieur gagner de l'argent, va rapidement mettre en place un véritable cercle vicieux : les "aînés" de lignage essaient de récupérer l'argent acquis par les jeunes en provoquant une inflation dotale, ce qui oblige les jeunes à repartir pour gagner l'argent de la dot ! A la contrainte de l'impôt s'ajoute donc la dot et, par ailleurs, tous les besoins nouveaux qui naissent au fur et à mesure d'une plus grande insertion des milieux ruraux dans une économie d'échange généralisé.

Ce sont donc des contraintes que subissent les jeunes dans leurs sociétés d'origine qui les poussent à accepter les bas salaires réservés à la main d'oeuvre agricole. Encore faut-il que l'argent acquis à l'extérieur soit convertible immédiatement en promotion sociale et celle-ci institutionnalisée. Tel semble être le cas pour les sociétés SAKALANA de Madagascar où la position d'aîné de lignage est accordée à tous ceux qui disposent d'un cheptel suffisant (2). Cette perspective de promotion sociale joue également dans l'émigration des Bamiléké du Cameroun où l'enrichissement économique est sanctionné par des titres de notabilité.

(1) Par exemple la SOSUCAN (Société Sucrière du Cameroun) implantée à Mbandjock.

(2) R. WAAST - Place et limites assignées aux opérations par la société paysanne  
13 - op. déjà cité. On assiste actuellement à une multiplication des "talo"

A titre d'hypothèse, j'avancerais que ce sont les sociétés où les jeunes rencontrent le plus de difficultés pour accéder à l'indépendance économique, mais qui présentent par ailleurs une stratification sociale ouverte, qui répondent le plus volontiers aux offres d'emplois des opérations de développement utilisatrices d'une main d'oeuvre agricole abondante. Dans la pratique ces sociétés sont aisément repérables et les agents recruteurs ne se trompent pas d'adresse. Actuellement de nombreux projets de complexes agro-industriels du Sud-Cameroun envisagent l'utilisation d'une main d'oeuvre nordiste.

Le travail à la tâche, au service de particuliers, offre souvent plus d'avantages que le salariat agricole dans un complexe agro-industriel, ou une grande plantation. Il ouvre entre autres la possibilité d'une installation comme planteur individuel par le renforcement de la relation avec l'autochtone, ce dernier étant donneur de terres et éventuellement de femmes. C'est précisément par ce processus que les Bamiléké se sont installés dans la zone forestière du Mungo à partir des années 10.

L'acceptation d'un salaire agricole dans un complexe agro-industriel ou une grande plantation se fait pour une courte durée. Seuls les éléments non encore installés des sociétés peuvent être intéressés par une telle proposition, à moins qu'à l'unité capitaliste de production s'ajoutent des parcelles individuelles que les salariés peuvent exploiter à leur propre compte (1).

Les salaires pratiqués sont en effet très bas car le profit maximum recherché par le capital étranger aboutit à une très forte pression sur les salaires. L'entreprise agro-industrielle considérée dans son fonctionnement interne doit faire face à de nombreuses contraintes : cours mondiaux très bas, emplois de techniciens expatriés dont les salaires et les charges sociales sont très lourds, isolement par rapport à tout environnement industriel, aléas climatiques. Or malgré cela, elle doit rentabiliser les investissements selon un délai relativement court afin de pouvoir au versement des actions. Sa marge d'action en tant qu'unité de base du système capitaliste pour dégager des bénéfices est donc étroite. Par ailleurs une forte pression sur les salaires est possible :

- Les barèmes des salaires minimum (S.M.A.G.) défavorisent très nettement les milieux ruraux éloignés des grands centres urbains,
- la mécanisation constitue une alternative possible au manque de main d'oeuvre,
- les pouvoirs publics interviennent pour faire cesser toute agitation sociale, et le droit de grève est institutionnellement retardé par des procédures de

(1) C'est là un moyen de fixer la main d'oeuvre.

conciliation. En pratique il est prohibé.

- le caractère saisonnier et non spécialisé du travail agricole ne requiert pas une formation professionnelle et l'entreprise accepte un taux de mobilité élevé de la main d'oeuvre agricole. Seuls les ouvriers d'usine et les employés de bureau sont mieux payés car leur stabilité est nécessaire au bon fonctionnement de l'entreprise. Ils sont mensuels par rapport à la main d'oeuvre agricole qui est journalière.

Le marché du travail créé par les opérations de développement n'est l'occasion que d'un enrichissement très limité, cependant l'aspect monétaire constitue son principal intérêt car il est immédiatement convertible. Il faut rappeler ainsi que cet enrichissement est relatif à la situation économique et sociale des régions d'origine lesquelles ne présentent pas souvent d'autre alternative aux nouvelles générations.

La migration sera donc temporaire et suivie en général d'un retour au village qu'elle prépare. Le migrant ouvrira une parenthèse dans sa vie sociale. Ce n'est que par une réduction maximum de sa consommation qu'il pourra économiser quelque argent : célibataire, il mange en popote et loge dans un campement.

Ce caractère temporaire de la migration coïncide parfois avec le système saisonnier des travaux agricoles. En savane, la saison sèche ouvre une période d'inactivité agricole qui peut être mise à profit, par exemple pour aller couper des cannes à sucre dans un complexe agro-industriel sucrier ou pour un salariat local. Il y aura alors une certaine compatibilité entre le travail à l'extérieur et le maintien de son exploitation individuelle. Cependant les absences entraînent toujours des pertes qu'il faut déduire des avantages de la migration (1) et le groupe de production doit être suffisamment large et puissant pour ne pas être affecté par le départ même temporaire d'un de ses membres (2).

Un tel marché du travail utilise en définitive les inégalités régionales : la Haute-Volta par rapport à la Côte d'Ivoire, le Nord par rapport au Sud-Cameroun etc... Des milieux ruraux se trouvent ainsi prolétariés dans le contexte du développement national.

---

(1) cf. I. DUGAST - Rapport sur le travail indigène au Cameroun - 1947 - inédit Archives IRCAM.

(2) J. CHARNES remarque que, dans la province de Tananarive, "les plus grandes propriétés sont celles des familles qui ont su organiser le départ vers la ville des descendants à chaque génération, laissant ainsi l'exploitation entre les mains d'un seul des descendants. Les ressources extérieures contribuent par ailleurs à l'extension et à la modernisation de l'exploitation. Par contre, les petites propriétés se fragmentent à l'extrême" p. 23 - Les blocages socio-culturels au développement... op. déjà cité

En résumé, l'analyse sociologique traitant des opérations de développement créatrices d'un marché de travail doit être particulièrement attentive aux situations suivantes :

- la faible rentabilité des cultures d'exportations ou leur absence dans les régions pourvoyeuses de main d'oeuvre.
- les difficultés que les nouvelles générations rencontrent pour s'installer : surpeuplement, problèmes fonciers, contrôle économique des chefs de famille qui retardent l'autonomie des jeunes afin de les utiliser comme main d'oeuvre, etc...
- les possibilités de convertir l'argent en promotion sociale institutionnalisée (donc plus durable que le seul prestige social obtenu par la parade que le migrant de retour dans son village ne manque pas de faire en exhibant des biens européens nouvellement achetés) (1).
- l'impact des mandats envoyés par le migrant et qui précède son retour définitif au village.
- le retour du migrant et les stratégies de récupération que son argent déclenche de la part de ceux qui exercent le contrôle social : inflation dotale, dépenses ostentatoires par exemple lors de funérailles (2), endettement volontaire (3), renforcement ou, du moins, maintien des obligations familiales par l'utilisation du culte des ancêtres, etc... Ces stratégies sont d'ailleurs celles qui sont utilisées plus largement par les milieux sociaux traditionnels pour essayer de neutraliser les effets de l'économie monétaire.
- la position des ethnies pourvoyeuses de main d'oeuvre salariée dans l'ensemble national. Au Cameroun : Pygmées, Baya, Massa, Toupouri, région de Bamenda, etc... une étude comparative de ces sociétés dont les membres ont une forte propension à émigrer en réponse aux sollicitations du marché du travail créé par les opérations de développement, serait nécessaire pour sonder les bases sur lesquelles s'appuient les nouvelles économies nationales du Tiers-Monde.

---

(1) KOHLER J.M. à propos des Mossi explique comment le jeune qui n'émigre pas se trouve dévalorisé aux yeux des jeunes filles lesquelles n'accordent leurs faveurs qu'aux ex-migrants.

(2) cas Bamiléké au Cameroun et des sociétés des plateaux malgaches.

(3) J. WEBER : endettement des milieux ruraux du pays BETI au Cameroun auprès des citadins par le jeu des relations familiales.

la juridiction d'un ou de plusieurs pouvoirs traditionnels qui ne peuvent que réagir à la nouvelle situation. Le conflit se déclanchera à propos du statut administratif de la zone de colonisation (1).

Le périmètre de colonisation va être aménagé par des moyens techniques puissants : construction d'une route et tracé d'un lotissement, systèmes de drainage et d'irrigation, creusement de puits, ouvrages anti-érosifs, équipements socio-culturels etc..., un encadrement technique complète la réalisation des infrastructures afin de les rentabiliser. L'encadrement de la production se prolonge par l'organisation de la commercialisation des produits d'exportation et éventuellement un premier traitement industriel sur place (décorticage du riz, usine à café, etc...). L'ensemble s'accompagne de dispositions institutionnelles : délimitation officielle du périmètre de colonisation, monopole de la commercialisation des produits, création d'une "société de développement" chargée de prendre le relai de la cellule technique d'experts étrangers qui a lancé l'opération. Cette existence juridique ne pourra que renforcer le poids économique de l'opération et fonder son autonomie structurale par rapport aux pôles d'autorités locales.

Cette autonomie va se traduire sur le plan social par la mise en place de structures de type démocratique : comités de village, coopératives, mutuelles, groupes de travail etc... L'absence de structures sociales traditionnelles pré-existantes et la "malléabilité" supposée des colons loin de leurs sociétés d'origine font espérer à la crédibilité d'une telle initiative. D'ailleurs l'opération de colonisation agricole fait appel à des volontaires sans considération de leur appartenance ethnique et les nouveaux villages sont souvent pluri-ethniques. Il ne s'agit donc pas de reproduire les structures traditionnelles des milieux d'origine, mais de promouvoir un type d'organisation sociale défini par le pouvoir politique central et qui s'applique comme un seul organigramme, uniformément à tout le territoire national.

En fait le modèle d'organisation sociale établi par les promoteurs va être profondément modifié. Les structures sociales mises en place par l'opération vont être utilisées par les colons indépendamment de leurs fonctions officielles (2), et ces colons y ajoutent des structures "spontanées" hors de la tutelle de l'encadrement et qui se réfèrent à la pratique de leur société d'origine (2). Dans un premier temps, nous assistons donc à une structuration du nouveau milieu par une

---

(1) cas de l'émigration bamiléké sur la rive gauche du Noun en pays bamum (Cameroun)

(2) BARBIER J.C. op. déjà cité.

dynamique interne au milieu immigré en relation dialectique avec l'encadrement technique, mais aussi, et de plus en plus, indépendamment de lui.

Parallèlement les sociétés locales (populations autochtones, et groupes ethniques des migrants) vont développer des stratégies de récupération de la nouvelle zone d'immigration.

Les populations autochtones vont assiéger l'administration territoriale de leurs revendications afin de défendre leurs droits en face de ce qui leur apparaît comme une intrusion de leur territoire par des étrangers. Si l'encadrement du colon est allégé, les autochtones introduisent des redevances foncières et tendent à assimiler le périmètre à une zone d'immigration spontanée où les migrants sont installés dans une dépendance politique, économique et souvent matrimoniale à leur égard (1). Le changement du nom des nouveaux villages prend la valeur d'un symbole. Ces villages qui souvent sont dotés au début d'une appellation abstraite, souvent chiffrée, reçoivent ensuite le baptême dans la langue autochtone (2). L'assimilation des colons provoquera parfois des conversions religieuses : par exemple plusieurs chefs des villages de colonisation bamiléké installés depuis les années 30 sur la rive gauche du Houa se sont islamisés en référence au pouvoir politique bamoun (3).

La même analyse historique doit s'exercer à propos des rapports du colon avec sa société d'origine. Remarquons d'abord que, du fait même de sa situation de colon, il est contraint au maintien de cette relation. Celle-ci, la première année est nécessaire à sa survie dans l'attente d'une première production vivrière. Mais cette dépendance est beaucoup plus durable. Souvent il est venu célibataire et c'est dans son milieu d'origine qu'il retournera pour chercher une femme lorsque sa situation économique se sera améliorée. Par ailleurs, la mise en valeur du lot exige des crédits et de la main d'oeuvre. Les aides familiaux sont les bienvenus pour le défrichement de la forêt ou pour la préparation d'un champ de riz irrigué. Une soeur ou une mère pallieront au manque d'épouse pour ouvrir quelques champs de cultures vivrières (4) - en plus, elles prépareront la cuisine. Un parent salarié avancera l'argent nécessaire à l'acquisition de sacs d'engrais ou du matériel agricole. Cette aide est opportune car on constate que les opérations de colonisation en préconisant de nouvelles techniques culturales conduisent généralement à l'endettement des colons, même dans les cas les plus favorables ou

- 
- (1) L'évolution historique des périmètres d'accueil du Nord-Cameroun est significative : cette colonisation de type dirigé devient aujourd'hui une colonisation de peuplement simplement orientée où les populations autochtones ont retrouvé leurs prérogatives politiques. (cf. J. BOUTRAIS)
- (2) cf. au Cameroun, l'opération Yabassi-Bafang et la rive Gauche du Houa.
- (3) Peut-être est-ce la même évolution qui s'est produite pour les Bossi de l'Office du Niger dont beaucoup s'islamisent ?
- (4) A noter le rôle du manioc dans les zones d'immigration récente.

existe un crédit agricole. Cette dépendance économique du colon vis-à-vis de son milieu d'origine se fait parfois avant même son arrivée dans la zone de colonisation : les fonctionnaires ayant de moins en moins la possibilité d'installer leurs proches dans les emplois urbains, conseillent aux jeunes de leur famille de s'installer comme colons, moyennant quoi ils les aident dans la phase du démarrage.

En définitive les formes de l'intervention au point de départ (colonisation orientée, dirigée ou planifiée) sont susceptibles d'évoluer et d'être recouvertes par des formes complexes qui résultent des initiatives des populations autochtones, des colons et de leurs sociétés d'origine. La situation sociale d'une zone de colonisation est donc loin de dépendre exclusivement des modalités de l'intervention.

LE REMODELAGE DES COMMUNAUTES RURALES.-

Afin d'accélérer la réorientation des activités économiques des milieux ruraux, des opérations de développement sont lancées à l'intérieur même des communautés existantes. Elles ne font pas appel aux mouvements migratoires. Les modalités de l'intervention vont avoir un effet immédiat car les premières réactions des milieux ruraux concernés seront fonction du degré de coercition exercée. En réutilisant la typologie de J. CHARMES, je propose de distinguer :

1°/ - Les interventions qui modifient d'emblée l'organisation actuelle du terroir.

réaménagement partiel ou complet des terroirs avec exclusion des activités considérées comme irrationnelles (1), déplacement des populations à la suite de la construction d'un barrage (2), etc... Elles déclenchent une opposition de toutes les couches de la population et la réaction revêt un caractère d'unanimité. Les formes de l'opposition varient selon les caractéristiques socio-culturelles des milieux ruraux concernés et selon les événements.

2°/ - Les opérations qui renforcent l'encadrement technique des populations.

Il peut s'agir d'un simple renforcement des campagnes de vulgarisation agricole ou d'une intervention sectorielle liée à un produit, mais le projet est souvent plus ambitieux. En effet, il arrive souvent que l'encadrement technique chargé de prodiguer des conseils exerce un monopole institutionnalisé des activités liées à la production (3)

- vente de produits et biens d'équipement agricoles : engrais, outils, chaînes de culture attelée, etc...
- commercialisation de la production exportée (4),
- crédit,
- éventuellement gestion d'équipements sociaux.

(1) G. ROY. La société Nalgacho d'Aménagement de la Sakay (SONASAK) - Bilan de 4 années d'action - 1965 - Tananarive, ORSTOM, 182 p. multigr.

(2) S. NDJUMBE MANGA - Le barrage réservoir du Noun et les populations installées en/de la cuvette - 1972 - Yaoundé - ORSTOM - multigr. 145 p.

(3) par exemple, les Z.A.P.I. du Sud-Cameroun

(4) Le mouvement coopératif par l'établissement d'un réseau de coopératives d'approvisionnement et de commercialisation vise à supplanter les commerçants individuels accusés de pratiquer le coxage et l'endettement de la paysannerie.

Ce pouvoir technique des opérations de développement va se doubler d'un pouvoir social. L'aide technique distribuée par l'encadrement s'adresse à tous les habitants présents, indépendamment de leur statut social. Elle suscite l'émergence de leaders de type démocratique qui pourront entraîner les autres habitants. Fréquemment et en dépit des nombreux échecs enregistrés en ce domaine, on attend des jeunes scolarisés qu'ils ouvrent leur milieu aux programmes de modernisation, qu'ils expliquent aux villageois le bien fondé des changements nécessaires qu'on leur a appris à l'école. L'ex-migrant qui a pu s'initier aux méthodes culturelles préconisées lors d'un travail salarié dans une grande plantation, ou l'ancien combattant qui a, en plus l'expérience de l'extérieur, de l'argent susceptible d'être investi dans la production, sont eux aussi souvent sollicités pour ce rôle de leader (1). Les volontaires sont groupés dans des associations qui vont recevoir en priorité l'aide technique : paysannats, groupes de travail etc... (2).

On aboutit à la mise en place de nouvelles structures sociales qui sont chargées de recevoir l'aide technique et de mobiliser toute la population lors des actions de développement orchestrées par les <sup>services</sup> techniques. Ces structures restent à la périphérie des sociétés locales qui les utilisent pour recevoir l'aide extérieure. Elles ont le même rôle que la chefferie administrative du village mise en place par le pouvoir colonial dans les sociétés acéphales, à savoir le rôle d'intermédiaire avec un extérieur dominant.

Une telle situation va être particulièrement riche en stratégies. Les détenteurs des pouvoirs traditionnels essaient de neutraliser la concurrence des nouvelles structures en y mettant leurs représentants officiels. D'autres éléments utilisent au contraire ces structures pour s'émanciper de la tutelle des autorités coutumières. Ce type d'opération mettra à jour les principaux antagonismes internes, car il menacera directement la stratification sociale existante en promouvant de nouveaux leaders.

3°/ - L'animation rurale. Elle ne vise pas à modifier l'organisation sociale des milieux ruraux. Il en est de même d'autres formes d'intervention telles que le développement communautaire, l'éducation populaire, le mouvement coopératif, etc... L'approche se veut volontiers non-directive. L'animation rurale ne cherche pas en effet à supplanter l'organisation actuelle des communautés rurales par des groupes

(1) cf. La recherche par les ZAPI du Sud-Cameroun de ces leaders : GESCHIERE P.I. Quelques aspects de l'organisation sociale des villages Maka sur le Ndjonkol - Un rapport pour la Z.A.F.I. de l'Est - 1972 - Amsterdam - 47 p. multigr.

(2) par exemple les G.A.M. (groupes d'agriculteurs modernes) au Cameroun.

de producteurs disposant du monopole de la relation avec l'appareil étatique. Mais à partir d'une réflexion sur les besoins actuels et collectifs des villageois, elle suscite des groupes fonctionnels lesquels feront appel à l'aide des services techniques. Ces groupes fonctionnels ne reçoivent pas le monopole de la représentation de la communauté rurale à l'extérieur, et ne se situent pas sur un terrain concurrentiel par rapport aux structures traditionnelles.

Sous la forme la plus achevée (1) elle propose une relation contractuelle entre les communautés rurales et l'Etat. Ce dernier interviendrait à la demande des collectivités locales selon les programmes de développement qu'elles auraient mis au point. Les stages<sup>de</sup> formation organisés par l'Animation Rurale s'adresseront donc autant aux fonctionnaires locaux qu'aux paysans, avec l'espoir que l'administration s'apercevra des besoins réels et formulés par les milieux ruraux.

Favorisant l'auto-développement des communautés rurales, donc d'un programme qui ne donne pas obligatoirement la priorité aux directives fixés par le gouvernement, elle entre dans une pratique révolutionnaire. Elle se voit alors très vite accusée de développer les besoins socio-culturels aux dépens des activités économiques. Renversant l'initiative du changement au profit des milieux ruraux, elle contredit la relation autoritaire actuelle, et entre en conflit violent avec la bureaucratie administrative et les services techniques. La logique sur laquelle elle s'appuie relève finalement de l'utopie. Elle ne survit alors que marginalisée dans des activités secondaires et perd par là même le but qu'elle s'était fixé, à savoir réconcilier l'appareil étatique et les communautés rurales. On l'enferme dans une approche sectorielle : la promotion féminine, la santé, les équipements sociaux, le maraîchage et les cultures vivrières, etc... Mais on lui dénie le droit de s'occuper de l'école ou des cultures d'exportation, encore moins de l'administration villageoise. On limite son action à des zones pauvres, sans intérêt économique immédiat. Ou bien, elle est récupérée comme action psychologique au service d'une intervention d'un autre type (2)

L'animation rurale et les formes apparentées n'imposent pas des structures de remplacement et ne met donc pas directement en danger la stratification interne des sociétés dans lesquelles elle intervient. De ce fait, son action apparaît "inoffensive".

(1) Roland COLIN, Jacques MECOIRET, Marie-Rose MECOIRET - Education populaire et développement en République du Tchad - IRFED - 1971 (Opération intégrée du Mandoul).

(2) cf. le conflit de l'Animation rurale et de l'O.N.D.R. dans l'opération intégrée du Mandoul (Tchad) - cité précédemment.

Dans un premier temps les communautés rurales délèguent aux stages organisés par l'animation rurale des "hommes de paille" qui résultent d'un compromis entre leurs acteurs sociaux. Dans un second temps, lorsque la sincérité des intervenants aura été testée, à savoir lorsque les villageois seront rassurés sur l'approche effectivement non directive, les stages deviendront des lieux d'expression et les stagiaires attendront des intervenants qu'ils transmettent leurs doléances (1). Par là, l'animation rurale amorce un processus original - certes utopique- mais auquel participent les intéressés et qui peut les renforcer dans la conviction de leurs propres intérêts.

x x x

Le fait de considérer les opérations de développement comme une des manifestations de l'économie capitaliste au niveau international ne saurait nous dispenser d'entrer dans la complexité de l'évolution actuelle des sociétés du Tiers-Monde. Face à la réduction en cours au quasi-salariat ou au salariat d'un nombre de plus en plus grand de petits exploitants individuels par le biais entre autres des opérations de développement, ces sociétés ne restent pas passives. Nous avons vu que dans bien des cas elles reprennent l'initiative soit par rejet global de l'intervention extérieure, soit par manipulation de celle-ci au profit des groupes sociaux qui visent à perpétuer leur position dominante. L'inventaire de ces stratégies serait du plus haut intérêt pour montrer le ou les modes d'articulation de ces opérations de développement avec les communautés rurales.

C'est dans cette perspective qu'il serait pertinent de classer les opérations de développement. Je propose qu'un tel classement se fasse non plus selon leurs modalités d'intervention, mais selon leur position socio-géographique par rapport aux sociétés locales. C'est en effet à partir de ces positions que des opérations de développement vont avoir un impact sur les milieux ruraux. Nous avons vu qu'on pouvait distinguer trois positions principales :

- les interventions ponctuelles, telles que les complexes agro-industriels qui sont créatrices d'emplois salariés et agissent à distance sur les communautés rurales.
- Les opérations de développement qui se situent entre les sociétés locales, par exemple les zones de colonisation agricole. Elles posent nécessairement le problème de l'environnement ethnique.
- Enfin, les interventions qui se font à l'intérieur même des communautés rurales et qui vont proposer un remodelage, plus ou moins autoritaire de la stratification sociale.

(1) C'est souvent aussi ce que les populations enquêtées attendent d'un sociologue qui, grâce à son magnétophone va transmettre leurs paroles en haut lieu. cf. G. ROY - op. déjà cité.

Ces distinctions ne constituent nullement une typologie. Elles ont seulement un caractère méthodologique utile pour comparer des situations apparemment similaires. Une approche typologique ne peut venir que dans un second temps après l'étude de plusieurs cas concrets. Elle se fera au vue des résultats et non des seules formes d'intervention.

Pour cela, l'étude sociologique ne doit pas se limiter à la phase du lancement de l'opération. La reprise de l'initiative par les milieux ruraux, concernés, ou du moins la relation dialectique qu'ils engagent avec les techniciens et administrateurs des opérations de développement a souvent été méconnue du fait que l'analyse reste centrée au début sur les projets des promoteurs de ces opérations. Les missions d'évaluation ne font guère mieux puisque, comme leur appellation le sous-entend, elles prennent les projets comme cadre de référence. En outre, de courte durée et faites par les experts non-résidents ces missions d'évaluation ignorent tout des sociétés traditionnelles.

La durée d'une opération est donc importante. L'observation permanente est évidemment le meilleur moyen pour appréhender cette dimension diachronique(1). A défaut, des enquêtes à passages répétés seraient opportunes. Enfin le sort des opérations de développement lancées naguère par l'administration coloniale semble être riche d'enseignement bien que se situant dans un autre contexte économique et politique.

En définitive une typologie des opérations de développement doit être une typologie des modes d'articulation de ces dernières avec les sociétés locales.

---

(1) Voir par exemple l'observation de l'opération du Mandoul au Tchad par J. MERCOIRET.